

RESSOURCES RÉSIDENTIELLES TRANSITOIRES

PSMDI

(Programme santé mentale dépendance et itinérance.)

Version mise à jour octobre 2022 par Claude Tourville, SAC.

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de l'Est-de-
l'Île-de-Montréal

Québec 

RESSOURCES RÉSIDENTIELLES

TRANSITOIRES :

LA RELANCE, STE-CLAIRE,

RTT-428 ET RET FLEURY

DESCRIPTION DES SERVICES

Mandat

- Les résidences La Relance, Ste-Claire, RTT 428 et RET Fleury sont des ressources résidentielles transitoires de groupe offrant des services d'observations/orientations et d'interventions pour des personnes hospitalisées dans les unités psychiatriques de divers centres hospitaliers de Montréal. Ces personnes sont prêtes à recevoir leur congé, mais ne peuvent vivre de façon autonome dans la collectivité.

Mission

- Désengorgement des unités de psychiatrie des centres hospitaliers de la région de Montréal.
- Observations/recommandations concernant le fonctionnement de la personne.
- Recommandations à l'équipe traitante et au mécanisme d'accès à l'hébergement pour l'orientation résidentielle du client et identification des besoins de service.
- Développer des approches novatrices et d'élaborer des programmations visant l'insertion des personnes dans la communauté.
- Soutien à la personne en transition à se mobiliser dans sa démarche de rétablissement.

Approches

- Rétablissement et pleine citoyenneté.
- Participation active de la personne dans sa démarche de réadaptation psychosociale.
- Collaboration avec les équipes traitantes.
- Approche individualisée

Cliëntèles visées

- Personnes de 18 ans et plus ayant un problème de santé mentale.
- Personnes ayant un suivi psychiatrique par une équipe à l'externe (psychiatre/Médecin de famille, Travailleur Social 1^{er} et/ou 2^e lignes, TTS, Ergothérapeute, etc.).
- Personnes présentant des troubles concomitants (ex. : toxicomanie, trouble de comportement, etc.).
- Personnes ayant un statut légal (TAQ, ordonnance de traitement, d'hébergement, tutelle/curatelle, etc.).
- Personnes présentant diverses problématiques (itinérance, prostitution, absence de réseau social, etc.)
- Personnes ayant des droits de sortie non accompagnées de l'unité ou il est actuellement hospitalisé (sortie en tout temps est privilégié).
- Personnes disposées et ayant les capacités à s'impliquer dans un processus de réadaptation et **prêtes à collaborer aux évaluations.**

- Personnes pouvant et **voulant** bénéficier d'un milieu de vie de groupe transitoire.

Clientèles exclues

- Personnes présentant des problèmes importants de mobilité. (La demande sera évaluée pour valider si la personne peut tout de même intégrer une ressource).
- Personnes présentant un risque élevé de comportement violent hétéro-agressif.
- Personnes nécessitant une surveillance soutenue (les milieux sont ouverts).
- Personnes ayant une déficience intellectuelle modérée à sévère.
- Personnes ayant nécessité des mesures d'isolement ou de contention dans les 30 derniers jours.

Distinctions entre les ressources

RET Fleury, RTT-428, Relance et Ste-Claire : personnes nécessitant un niveau d'encadrement modéré à élevé.

L'intensité des besoins de service détermine vers quel type de ressource le client sera orienté. Cette orientation tient compte du ratio intervenant/clients ainsi que de la superficie des milieux. La RTT-428 ainsi que la RET Fleury présentent un ratio actuel de 1 pour 5 pour un total de 20 places. Étant situé à l'intérieur de L'IUSMM, cette ressource peut recevoir une clientèle à mobilité réduite (sous certaines conditions). Le ratio de Relance-Ste-Claire est d'environ un pour 5 pour un total de 15 places à la Relance et de 12 places à Ste-Claire.

Les quatre équipes sont composées du personnel de l'IUSMM. Chaque client fera l'objet d'observations, d'interventions et recommandations poussée sur l'ensemble des habiletés fonctionnelles afin de déterminer le futur milieu de vie le mieux adaptés à ses besoins. Un formulaire à cet effet est complété pour l'ensemble des clients, présenté et signé par l'équipe traitante et remis au mécanisme d'accès. (voir annexe).

Composition des équipes

RTT-428

- Un responsable d'unité de vie (5 jours/semaine)
- Deux éducateurs spécialisés (jour et soir)
- Un auxiliaire en santé et services sociaux de jour et de soir (5 jours/semaine)
- Deux auxiliaires en santé et services sociaux (nuit, 7 jours/semaine).
- Une infirmière (5 jours/semaine)

RET Fleury

- Un responsable d'unité de vie (5 jours/semaine)
- Deux éducateurs spécialisés (jour et soir)
- Deux auxiliaire en santé et services sociaux de jour et de soir (7 jours/semaine)
- Deux auxiliaires en santé et services sociaux (nuit, 7 jours/semaine).
- Une infirmière (5 jours/soirs semaine)

La Relance

- Un responsable d'unité de vie (5 jours/semaine)
- Éducateurs spécialisés (2 le jour, 2 le soir, 7 jours/semaine et un mitoyen 4 jours/semaine)
- Une infirmière (2 ½ jours/semaine)
- Un cuisinier (dîner/souper, 5 jours/semaine)
- Un auxiliaire en santé et services sociaux (nuit, 7 jours/semaine)
- Une personne pour l'entretien ménager (3 jours/semaine)

Ste-Claire

- Un responsable d'unité de vie (5 jours/semaine)
- Éducateurs spécialisés (2 le jour, 2 le soir, 7 jours/semaine)
- Un auxiliaire en santé et services sociaux de jour
- Une infirmière (2 ½ jours/semaine)
- Un auxiliaire en santé et services sociaux (nuit, 7 jours/semaine).

Un SAC (Spécialiste en activités cliniques), qui s'occupent des demandes d'hébergement, des liens avec le comités d'accès, de la gestion des places, listes d'attente et du soutien clinique aux équipes et de courroies de transmissions entre les différentes ressources, intervenants et équipes traitantes est aussi présent 5 jours/semaine.

Biens et services offerts

Les biens

- Les chambres sont munies d'un lit simple avec literie, commode, garde-robe, table de nuit, chaise et miroir.
- Une serviette et une débarbouillette sont fournies pour la durée du séjour.
- Télévision, vidéo, lecteur DVD, câble dans les salons.
- Appareils électroménagers (cuisinière, réfrigérateur, micro-ondes, laveuse, sècheuse, lave-vaisselle).
- Des tablette IPAD et un ordinateur avec accès Internet dans une pièce commune pour Relance/Ste-Claire, RTT-428 et RET Fleury.

Les services communs

- Observations, interventions, orientations et apprentissages des activités de la vie quotidienne (budget, hygiène personnelle, lavage, ménage, etc.).
- Observations, interventions, orientations et apprentissages à l'utilisation des différents services de la collectivité (banque, transport en commun, centre de jour, etc.).
- Observations, interventions et apprentissage aux habiletés relationnelles et sociales.
- Programmation alimentaire : observer et interventions si la personne est en mesure de se cuisiner des repas simples de façon sécuritaire, d'appliquer les

règles d'hygiène de base, de faire ses achats à l'épicerie, de respecter un budget en lien avec l'alimentation, de connaître les banques alimentaires, etc.

- Évaluation et enseignement à l'automédication en six phases (voir PAAM de l'Institut universitaire en santé mentale de Montréal) et gestion des symptômes.
- Établissement d'un lien étroit avec une pharmacie pour la médication.
- Travail de collaboration et de communications étroites avec l'équipe traitante.
- Suivi par un intervenant principal, élaboration d'un plan de séjour de documents concernant l'orientation en hébergement et d'un bilan de séjour.
- Suivi régulier par un éducateur spécialisé (fréquence selon les besoins du client).
- Élaboration d'un plan d'intervention par un éducateur, des notes de suivi et des recommandations sur l'encadrement nécessaire dans le prochain milieu de vie.
- Suivi infirmier au besoin.

Le milieu de vie respecte les droits et la dignité de la personne

- Confidentialité;
- Utilisation d'un langage respectueux;
- Respect de l'intimité;
- Respect des croyances et religions.

Responsabilités de la clientèle

- Respecter les droits et l'intimité de chaque personne;
- Maintenir un environnement sans violence verbale, physique, psychologique ou sexuelle;
- Respecter les lieux et les biens de la résidence;
- **Payer la pension;**
- Faire l'entretien de sa chambre une fois par semaine (avec ou sans soutien);
- Faire le lavage des vêtements et de la literie une fois par semaine (avec ou sans soutien ou selon le plan d'intervention);
- Avoir une hygiène corporelle adéquate;
- Effectuer une tâche hebdomadaire dans les espaces communs;
- Entretenir les lieux communs après utilisation (ex. : salle de bain);
- Respecter la loi sur le tabac;
- **Ne pas consommer d'alcool ou toute forme de drogue à l'intérieur de la ressource et sur le terrain (balcon, cour);**
- **Ne pas inciter les autres à la consommation;**
- **Pas de vente de drogue ou de cigarette tolérée sur le terrain de la ressource;**
- Recevoir sa visite en dehors des heures de repas. Il est interdit de recevoir des gens à coucher;
- Afin de favoriser une bonne hygiène de vie, nous demandons à la clientèle de se retirer à leur chambre pour la nuit, à une heure raisonnable;
- Avoir et maintenir un suivi social et psychiatrique;
- S'impliquer dans sa démarche de rétablissement, incluant des rencontres avec un intervenant de suivi et la participation à l'évaluation de ses capacités fonctionnelles;

Engagement des partenaires

- Travailler en collaboration avec les intervenants de la ressource, avoir des communications régulières.
- Assurer un suivi auprès du client à la ressource après le premier mois et **aux trois mois minimum par la suite.**
- **S'engager à soutenir le milieu** dans le cas par exemple de désorganisation psychiatrique, de comportements violents ou inadéquats.
- **S'engager** à se présenter aux rencontres d'équipe si besoin et/ou pour discussion avec l'équipe et le SAC.

Processus de référence

- Après avoir envoyé votre demande au mécanisme d'accès via SIGASS, vous rencontrerez avec votre client des Travailleurs Sociaux de l'accès à l'hébergement en santé mentale. Après discussion et orientation, le dossier de la personne pourrait alors être orienté vers une ressource transitoire.
- La documentation complémentaire telle que les rapports en service social, en ergothérapie, en psychiatrie et neuropsychiatrie n'est pas nécessaire mais un atout essentiel dans la prise de décision et le support pouvant être apporté auprès de la personne.
- Il est possible que le SAC demande des renseignements ou des évaluations complémentaires (ex. évaluation de la dangerosité, évaluation en Ergothérapie, évaluation du fonctionnement social, etc.).
- Le SAC décide vers quelles ressources transitoires la personne pourra être orienté en lien avec ses problématiques, la complexité d'intervention et les particularités des différentes ressources (plus de consommateur dans une ressource ou problème de prostitution, etc)
- Pour les dossiers plus complexes, un plan d'intégration ou la mise en place du PSIC pourrait être exigé avant l'admission de la personne.
- Les demandes en suspens au mécanisme d'accès seront annulées après trois mois d'inactivité.
- Pour chaque personne référée, une analyse du dossier sera faite en fonction de la capacité du milieu à gérer certains comportements potentiellement problématiques.
- Les admissions se font du lundi au vendredi entre 10 h et 15 h.

- Une rencontre préadmission à la ressource est obligatoire.
- Un congé d'essais de 24/48/72 peut être demandé et/ou nécessaire. Un 2^e congé d'essais peut être demandé à la discrétion du SAC pour réévaluer certaines particularités. L'unité d'hospitalisation doit alors maintenir le lit du patient ouvert, advenant un échec de l'intégration.

Coordonnées

Mécanisme d'accès

Tél. : 514-728-6391

Télec. : 514-728-8493

mecanismeaccesressourceresidentielles.iusmm@ssss.gouv.qc.ca

Ste-Claire, La Relance, RTT-428 et RET Fleury

Chef de service

Marie-Ève Lévesque

Tél. : 514 377-4985

melevesque.iusmm@ssss.gouv.qc.ca

Résidence La Relance

11780 Notre-Dame Est

Tél. : 514 645-1380

Montréal, Qc

Télec. : 514 645-2368

H1B 2X5

Responsable d'unité de vie

Mme Anaïs Moreau

Résidence Ste-Claire

9553 Notre-Dame Est

Tél. : 514 356-2231

Montréal, Qc

Télec. : 514 356-5243

H1L 3P5

Responsable d'unité de vie

M. Simon Bouchard

RTT-428

7401 Hochelaga, Pavillon Riel

Tél. : 514-251-4000 #3670

Unité 428

Télec. : 514-251-4117

Montréal, Qc

H1N 3M5

Responsable d'unité de vie

Mme Évelyne Roy

RET Fleury

7401 Hochelaga, Pavillon Lahaise

Tél. : 514-251-4000 #4080

Unité 405

Télec. : 514-251-4025

Montréal, Qc

H1N 3M5

Responsable d'unité de vie

Spécialiste en activités cliniques pour les ressources transitoires

*Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de l'Est-de-
l'Île-de-Montréal*

Québec 